

**Informations en bref des Courses en Circuits Suisse 2008**  
Championnat Suisse Automobile  
Coupe des Circuits de la Race PromO Sarl  
Nouveautés pour 2008

<b>04. / 06. April 2008</b>	<b>Course en circuit Dijon I (F)</b>
<b>18. / 20. April 2008</b>	<b>Course en circuit Nürburgring (D)</b>
<b>09. / 11. Mai 2008</b>	<b>Course en circuit Most (CZ)</b>
<b>13. / 15. Juni 2008</b>	<b>Course en circuit Varano (I)</b>
<b>20. / 22. Juni 2008</b>	<b>ev. Rundstreckenrennen Spa (B) (nur Renault)</b>
<b>27. / 29. Juni 2008</b>	<b>Course en circuit Hockenheim (D)</b>
<b>08. / 10. Aug. 2008</b>	<b>Course en circuit Magny-Cours (F)</b>
<b>26. / 28. Sep. 2008</b>	<b>Course en circuit Monza (I)</b>

**Race PromO GmbH**

## Sommaire

### 1. Championnat Suisse Automobile 2008 (CSA)

F page 3

- Licence de pilote
- Voitures admises
- Schéma de points CSA
- Inscriptions CSA
- Adresses de contact

annexe no 1

### 2. La Coupe des Circuits de la Race PromO Sarl (CdC)

F pages 4+5

- Règlement 2008
- Ttableau „handicap“

annexe no 2

### 3. Nouveautés pour 2008

F page 6

- Procédure d'inscription uniforme
- Achat ou location du transpondeur ?
- Voitures E1 dans la catégorie tourisme
- Collaboration avec organisateurs étrangers

Annexe: formulaire d'inscription 2008



## 1. Le Championnat Suisse Automobile 2008 (CSA)

### a) Licence requise

Pour participer au CSA, un pilote doit au moins être titulaire d'une **licence SUISSE NAT ou INT** de l'ASS et valable pour la voiture en question. Vous trouverez des explications détaillées dans le chapitre III-B de l'annuaire sportif automobile 2008 de l'ASS ou sur le site [www.autosport-ch.com](http://www.autosport-ch.com) sous Automobile / licences / Schéma des licences 2008.

### b) Voitures admises

Les **voitures de Tourisme et de Course** mentionnées dans le chapitre IV-A de l'annuaire sportif automobile 2008 de l'ASS sont admises au CSA 2008. Le texte mis à jour pour cette année peut également être téléchargé en PDF sur le site [www.autosport-ch.com](http://www.autosport-ch.com) Automobile / règlements / Championnat Suisse Automobile 2008.

### c) Schéma de points

Veuillez prendre note que l'attribution des points **est différente pour les voitures de Tourisimes et les voitures de Course**. Les systèmes sont les suivants :

- **Système handicap pour les voitures de Tourisme** avec des classements établis par groupes et divisions de cylindrées.
- **Système 20/15/12/10/8/6/5/4/3/2/1 pour les voitures de Course**, avec les trois piliers Formule 3, LO Formule Renault 2.0 et LO Formule Lista Junior.

**Dans les deux systèmes, les résultats des pilotes qui ne participent pas au CSA seront aussi pris en compte cette année.** Cela signifie que le vainqueur CSA voitures de Course ne marque pas obligatoirement 25 points.

Le **schéma de points du système Handicap** est identique à celui du CdC et figure à la page 10.

### d) Inscription pour le CSA

**Seuls les pilotes inscrits peuvent participer au CSA.** En s'inscrivant, les participants profitent **automatiquement au pot des primes de la CdC**. Les droits d'engagement 2008 s'élèvent à CHF 350.00. **Le formulaire d'inscription** est identique à celui du CdC et est joint à ce courrier. Les primes minimales sont mentionnés dans le règlement du CdC (page 9). Seuls les résultats réalisés après l'inscription et le versement du droit d'engagement seront pris en compte. D'éventuels résultats obtenus auparavant compteront cependant comme résultats biffés.

### e) Adresse de contact

La CSN de l'ASS est responsable de la réglementation du CSA. **Pour les questions de licences et d'incorporation de voitures**, veuillez vous adresser directement à **Auto Sport Schweiz Sarl**, Könizstrasse 161, CH-3097 Liebefeld  
**Telephone +41 (0)31 979 11 11, Fax +41 (0)31 979 11 12 ou [info@autosport-ch.com](mailto:info@autosport-ch.com)** .

D'éventuelles questions concernant les classements peuvent aussi être adressés à [info@racepromo.ch](mailto:info@racepromo.ch) .



## Règlement de la coupe en circuit 2008 (Brouillon)

### Introduction

La société Race PromO Sarl organise en 2008 pour la troisième fois une coupe automobile en circuit selon le règlement suivant. Celui-ci a été approuvé par la CSN le ?? mars 2008. Le but de cette coupe n'est pas seulement de payer des **primes**, mais d'offrir des **services supplémentaires** aux teams et aux pilotes.

### RÈGLEMENT PARTICULIER

#### Art. 1 Type de championnat

Sous le titre Coupe en Circuit de „Race PromO Sarl“, la société organise une coupe automobile sur une base privée.

#### Art. 2 Manifestations

Pour cette Coupe en Circuit, toutes les courses en circuit comptant pour le Championnat Suisse Automobile 2008 voitures de Tourisme et voitures de Course sont prises en considération :

<b>04 / 06 avril</b>	<b>2008</b>	<b>course en circuit Dijon I (F)</b>
<b>18 / 20 avril</b>	<b>2008</b>	<b>course en circuit Nürburgring (D)</b>
<b>09 / 11 mai</b>	<b>2008</b>	<b>course en circuit Most (CZ)</b>
<b>13 / 15 juin</b>	<b>2008</b>	<b>course en circuit Varano (I)</b>
<b>20 / 22 juin</b>	<b>2008</b>	<b>ev. course en circuit Spa (B) (seulement Renault)</b>
<b>27 / 29 juin</b>	<b>2008</b>	<b>course en circuit Hockenheim (D)</b>
<b>08 / 10 août</b>	<b>2008</b>	<b>course en circuit Magny-Cours (F)</b>
<b>26 / 28 sept.</b>	<b>2008</b>	<b>course en circuit Monza (I)</b>

Les deux manches de course seront prises en considération pour le classement.

La **remise des prix** aura lieu à l'occasion d'une **soirée finale le 14 novembre 2008** au restaurant Kreuz à, CH-3123 Belp.

#### Art. 3 Conditions de participation

Sont autorisés à participer **tous les pilotes** avec une licence NAT ou INT qui se sont dûment inscrits aux courses en circuit mentionnées à l'art. 2 et à la Coupe en Circuit **jusqu'au délai d'inscription de la 1<sup>ère</sup> course qui doit être prise en compte** et qui **se sont acquittés de la taxe d'inscription** de - CHF 350.00. Pour les participants au CSA 2008, l'inscription CSA est valable en même temps pour la Coupe en Circuit et la cotisation est incluse dans la taxe d'inscription de CHF 350.00. Pour les autres pilotes et teams, la participation est facultative. Pour eux, la taxe d'inscription s'élève à CHF 250.00.

#### Art. 4 Véhicules

Sont admis **tous les véhicules** qui ont passé le contrôle technique officiel des courses correspondantes et qui sont conformes aux règlements de la FIA, de la CSN ou d'une coupe approuvé par un

ASN. **Un seul changement de catégorie** est autorisé au cours de la saison complète, sinon les résultats réalisés ultérieurement ne seront plus pris en considération.

### **Art. 5 Classement**

Pour le **Classement pilote** seront pris en considération **tous les pilotes** qui remplissent les conditions de participation selon l'art. 3. L'attribution des points se fera selon le schéma handicap annexé sur la base des classements officiels par groupes et classes des courses correspondantes.

Le pilote totalisant le nombre de points le plus élevé de tous les classements sera déclaré **vainqueur**. En cas de 12 manches organisées ou moins, il y aura 2 résultats biffés, avec 13 manches ou davantage, on tiendra compte de 4 résultats biffés. Si plusieurs pilotes obtiennent le même nombre de points, c'est en première priorité le meilleur résultat individuel lors d'une course qui départagera, ensuite le 2<sup>ème</sup>, le 3<sup>ème</sup> etc. Si, après cela, il n'y a toujours pas de différence, les résultats biffés seront pris en considération. S'il y a toujours égalité, les participants seront classés au même rang.

### **Art. 6 Primes**

Des **prix d'une valeur totale d'au moins CHF 15'000.00** seront versés si 50 participants au moins s'inscrivent à la Coupe en Circuit. En cas d'un nombre de participants inférieur, les prix seront réduits en proportion. L'état du pot de primes sera régulièrement publié sous [www.racepromo.ch](http://www.racepromo.ch).

#### **Primes pour les pilotes (base: 50 participants)**

<b>1er rang</b>	<b>CHF 3'000.00</b>
<b>2e rang</b>	<b>CHF 2'000.00</b>
<b>3e rang</b>	<b>CHF 1'000.00</b>
<b>4e rang</b>	<b>CHF 900.00</b>
<b>5e rang</b>	<b>CHF 850.00</b>
<b>6e rang</b>	<b>CHF 800.00</b>
<b>7e rang</b>	<b>CHF 750.00</b>
<b>8e rang</b>	<b>CHF 700.00</b>
<b>9e rang</b>	<b>CHF 650.00</b>
<b>10e rang</b>	<b>CHF 600.00</b>

**Dès le 11e rang CHF 250.00 (suivant le pot de primes)**

Le versement aura lieu à tous les pilotes et teams qui assistent **personnellement à la soirée finale**. Les prix qui ne sont pas cherchés personnellement seront caducs et attribués à la RPO. C'est la RPO qui décide d'éventuels cas exceptionnels.

### **Art. 7 Réserves**

- a) La société se réserve le droit d'annuler la Coupe en Circuit 2008 sans remplacement si moins de 20 personnes devaient s'y inscrire. Les taxes d'inscription déjà payées seront remboursées dans ce cas.
- b) Les pilotes qui sont reconnus coupables dans une procédure disciplinaire peuvent être exclus de la Coupe de Circuit. Dans ce cas, ils perdent la totalité de leurs droits financiers vis-à-vis de RPO.

### **Art. 8 Jury**

Pour tous les points qui ne sont pas mentionnés dans ce règlement, c'est uniquement la Race PromO Sarl qui décidera après avoir contacté au moins un spécialiste du domaine en question.

CH-3624 Goldiwil, le 28.02.2008  
Race PromO Sarl  
Directeur  
sig. Walter Kupferschmid

Approuvé par la CSN  
de l'ASS le ???.03.2008

[www.racepromo.ch](http://www.racepromo.ch)

## Nouveautés en 2008

### a) Une seule adresse pour les inscriptions

Lors de la réunion des organisateurs de courses en circuit du 4.2.2008 il a été décidé que l'inscription aux différentes courses en circuit se fasse de façon uniforme par le biais de Race PromO GmbH.

Les pilotes ont donc la possibilité **de s'inscrire toujours** de la façon suivante :

**Race PromO GmbH, Obermatt 9, Postfach 3, CH-3624 Goldiwil**

**ou online par [www.racepromo.ch](http://www.racepromo.ch) CSA 2008 / formulaire d'inscription online**

Actuellement nous évaluons encore, s'il ne sera pas seulement possible de s'inscrire aux courses individuelles, mais aussi pour la saison complète.

Les **instructions de paiement en CHF et Euro** figurent également sur le site.

### b) Transpondeur –achat ou location?

La situation financière difficile a poussé les organisateurs à facturer désormais **la location e de transpondeurs (CHF 50.00/Euro 30.00)** séparément aux pilotes.

Pour cette raison, Race PromO GmbH propose aux pilotes et teams d'acheter des **transpondeurs** de la marque AMB, type TranX260 DP **montés en permanence**. Race **PromO offre ce transpondeur au prix spécial de 250 Euro** à tous les pilotes qui se sont inscrit au CSA ou à la C en C. Les transpondeurs pourront ensuite être utilisés pendant plusieurs années. **Pour qu'il n'y ait pas de problèmes de chronométrage, uniquement les transpondeurs achetés chez Race PromO seront autorisés.**

Sur demande, Race PromO s'engage à racheter les transpondeurs en fin de saison à leur valeur du jour.

**Les commandes sont à adresser si vite possible par e-mail à [info@racepromo.ch](mailto:info@racepromo.ch)**

### c) Le groupe E1 devrait animer le CSA

Ce groupe est devenu de plus en plus populaire ces dernières années. La CSN a donc décidé d'accepter ces véhicules dans le cadre du CSA à partir de 2008.

**Profitez de cette occasion et il y aura des courses intéressantes !**

### d) Collaboration avec des organisateurs étrangers

La situation financière difficile et le nombre décroissant de participants a imposé des risques financiers de plus en plus lourds aux organisateurs et un grand nombre de courses était en danger.

La collaboration avec le AvD a permis d'intégrer cette année de nouveaux circuits attractifs au programme du CSA.

**Profitez de l'occasion de rouler sur ces circuits intéressants marqués dans le calendrier à la page 8 !!!**

**Nous vous souhaitons beaucoup de plaisir et de succès durant la saison 2008.**

The logo for Race PromO GmbH features the words "Race PromO" in a large, stylized, yellow font with a black outline. The "O" in "PromO" is significantly larger than the other letters. To the right of "PromO", the word "GmbH" is written in a smaller, black, sans-serif font.